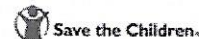




USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Harande



**TERMES DE REFERENCE
RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DANS LE
CADRE DE LA REHABILITATION DE LA DIGUE- ROUTE TENENKOU - PENGA DANS LE
CERCLE DE TENENKOU.**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

CARE/Harande dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités de résilience à travers sa composante Early Recovery a prévu la réhabilitation de la digue-route Penga-Téenkou sur une distance de 6 Km. La consistance des travaux demande la mobilisation d'un volume important de terre pour le terrassement d'où le nécessite d'appuyer les travaux de CFW par l'utilisation des engins lourds.

Les présents TDRs sont élaborés pour définir les spécifications des engins recherchés, le mandat du prestataire et la durée des prestations.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS

2.1. Objectif global

Améliorer la résilience des communautés à travers la réalisation/réhabilitation des actifs Communautaires.

2.2. Objectifs spécifiques

- Améliorer la mobilité des populations ;
- Protéger les habitations et les moyens de subsistance de l'inondation ;
- Renforcer la maîtrise de l'eau pour l'agriculture ;
- Soutenir les travaux de CFW par la location des engins lourds pour l'exécution des travaux pénibles.

2.3. Résultats attendus

Par la réhabilitation de la digue-route Téenkou-Penga :

- La mobilité des populations est améliorée ;
- Les habitations et les moyens de subsistance sont protégés contre l'inondation ;
- La maîtrise de l'eau pour l'agriculture est renforcée ;
- Les travaux de CFW sont facilités par l'utilisation des engins lourds.

III. INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Délai d'exécution

La durée des prestations est de soixante (60) calendaires.

Pièces constitutives du dossier de consultation

Le présent dossier est constitué des pièces suivantes :

Instructions aux soumissionnaires
Termes de référence
Cadre de bordereau des prix unitaires
Cadre de devis estimatif des prestations.
Planning / Calendrier de la mission

Information

Tout renseignement complémentaire pourrait être obtenu auprès de la **Direction de CARE International au Mali à Bamako sis à Korofina-Nord, Porte 368, Rue 110, BP : 1766, Tel 20 24.22.62/ 20 24.91.37 Fax : 20 24.75.32** et au **Bureau régional de CARE Mopti sis à Sévaré, quartier village CAN, Tel : 21 42 03 52/21 32 11 74. Fax : 21 42 07 11.**

Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

Forme de la soumission

La soumission et toutes les pièces devront être rédigées en langue française. La soumission devra être libellée en FCFA.
Les prix sont fermes et non révisables.

Présentation des offres

Les offres devront être présentées de la façon suivante :

- Une première enveloppe cachetée portant la mention « **Enveloppe n° 01 : offre Technique, à fournir en trois exemplaires dont un Original et deux Copies** » et comprenant les pièces suivantes :

Pièces administratives :

Les soumissionnaires doivent établir la preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du marché. A cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les copies des documents certifiés conformes aux originaux :

- Inscription au registre de commerce,
- Carte d'identification Fiscale.

NB : Ces pièces administratives doivent être en copie certifiée.

Pièces techniques

- La lettre de soumission de la proposition technique ;
- Les observations ou suggestions éventuelles sur les Termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par l'Autorité Contractante ;
- Les expériences du prestataire dans les travaux similaires daté et signé à la dernière page ;
- La méthodologie d'intervention ;
- La liste et le nombre d'année d'expérience du personnel à affecter aux études daté et signé à la dernière page

- La liste des matériels qui seront affectés sur le terrain ;
 - Le planning détaillé des travaux.
- Une deuxième enveloppe cachetée portant la mention « **Enveloppe n°02 : offre financière, à fournir en trois exemplaires dont un Original et deux Copies** » et comprenant les pièces suivantes :
- La lettre de soumission de la proposition financière ;
 - Le bordereau des prix unitaires
 - Le devis estimatif.

Ces deux enveloppes seront enfermées dans une grande enveloppe. Cette enveloppe devra porter uniquement les indications suivantes :

« A MONSIEUR DIRECTEUR DE CARE INTERNATIONAL AU MALI A BAMAKO SIS A KOROFINA NORD, PORTE 368, RUE 110, BP : 1766, Tel 20 24.22.62/ 20 24.91.37 FAX : 20 24.75.32

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Dépôt des offres et ouverture des plis.

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres à la Direction de CARE MALI au plus tard **le 15 janvier 2020 à 10 h00mn.**

L'ouverture de plis aura lieu **15 janvier 2020 à 10 heures 30 mn**, en présence des Soumissionnaires qui désirent y participer.

Comparaison et évaluation des offres

L'analyse des offres se fera en deux phases : l'analyse des offres techniques puis celle des offres financières. Le jugement portera en premier lieu sur les offres techniques.

La note définitive est égale à la somme de la note technique et celle financière.

Evaluation des offres techniques : (notée sur 80 points)

L'expérience du prestataire :	30 points
La méthodologie de travail proposée :	10 points
L'expérience du personnel proposé	30 points
Planning de travail :	10 points

L'offre technique qui n'aura pas obtenu une note égale ou supérieure à 50 points ne sera pas prise en considération pour l'étape suivante (ouverture des offres financières).

Evaluation des offres financières : (notée sur 20 points)

- La lettre de soumission (voir modèle ci-dessous en annexe) ;
- Bordereau des prix unitaires (voir modèle ci-dessous en annexe)
- Cadre du devis (voir modèle ci-dessous en annexe).

La pondération :

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$Sf = 20 \times Fm/F,$$

Sf étant le score financier,

Fm la proposition la moins disante

et F le montant de la proposition considérée.

NB : L'offre la moins disante obtient automatiquement le maximum (20) points.

Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

La proposition technique = 0,8 et la proposition financière = 0,2

IV. DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER

Type de matériaux à utiliser pour le compactage

Pour assurer un bon compactage, il est demandé au prestataire d'utiliser de l'argile de bonne qualité qui ne contient pas de matière végétale.

Travaux de remblai et de comptage

A noter qu'à ce stade, les travaux de remblai et de comptage concernent les dimensions suivantes :

✓ Longueur : 6 km ;

✓ Largeur : 3 m ;

✓ Hauteur moyenne de recharge (par rapport à la digue existante) : 0.30 m.

Engin du compactage

Pour assurer un bon compactage, il est demandé au prestataire d'utiliser au moins un rouleau compacteur de vibration lourde pouvant assurer un comptage à valeur d'au moins 95% de densité sèche.

Nettoyage/ Décapage et scarification

Consiste à enlever la couche superficielle contenant les matières végétales. Faire le grattage et la mise en forme de la crête de la digue existante avec le grader pour faciliter l'apport du remblai de terre.

Transport des matériaux

Le transport de l'argile sera assuré par les camions benne à partir des carrières identifiées de façon conjointe par CARE et le prestataire retenu. Le choix de la carrière doit être fait en considérant les critères sur la qualité des matériaux (argile), la distance d'approvisionnement et l'accessibilité par les engins.

Le chargement des camions sera assuré par les participants de CFW qui seront payés par CARE.

Étalage et arrosage

Étalage de l'argile destinée au compactage en faisant des couches successives de 15 à 20 cm afin de faciliter le compactage. L'étalage sera assuré par les participants de CFW qui seront payés par CARE.

Pour que le compactage soit bien fait, le prestataire procédera à l'arrosage avant compactage des couches de latérite étalée, cet arrosage doit être fait dans les règles de l'Art et par un camion-citerne.

□ **Compactage**

Avant de commencer le compactage, le conducteur des travaux doit s'assurer que la couche d'argile est bien étalée et apte pour le compactage. Le compactage se fera suivant des couches successives d'épaisseur de 15 à 20 cm jusqu'à atteindre le niveau de la route existante. Comme le compactage est l'étape clé des travaux du présent marché, à cet effet, il doit être réalisé par un compacteur à vibration lourde c'est-à-dire un rouleau lisse pouvant assurer un comptage à valeur d'au moins 95% de densité sèche maximale à une teneur optimale en humidité.

□ **Nivellement**

A ce niveau, le prestataire exécutera tous les travaux de terrassement jusqu'à ce que la digue atteigne son niveau initial. Dans ce cas les dimensions ci-dessous doivent être respectées :

- ✓ Longueur de la digue : 6 Km ;
- ✓ Largeur à la crête : 3 m ;
- ✓ Talus 1/1 ;
- ✓ Hauteur moyenne du nouveau remblai : 30 cm.

V. ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE

- Les matériels/engins (rouleau-compacteur, grader, tractopelle pour le gerbage, , camion benne, véhicule de liaison 4x4, etc...) fournis doivent être en bon état pour réaliser les travaux dans les délais fixés ;
- Assurer la manutention des engins sur le chantier (site des travaux) ;
- Assurer l'exécution des travaux conformément aux normes du travail indiqué ;
- Respecter les horaires de travail journalier fixé par CARE ;
- En cas de panne d'engins constatés, le prestataire est tenu de réparer ou remplacer dans les 48 h afin éviter le retard dans la mise en œuvre des travaux ;
- Les conducteurs des engins doivent travailler concomitamment avec les deux pointeurs recrutés par CARE sur les horaires de travail (Heure de démarrage et de descente des travaux).
- Assurer l'entretien des engins de façon régulière ;
- Le fonctionnement des matériels est à la charge du prestataire (carburant, entretien, perdiem des conducteurs etc.),
- Les matériels doivent être disponibles immédiatement ;
- Les documents administratifs du prestataire doivent être à jour (NIF, TVA, Patente, registre de commerce etc.).

VI. ENGAGEMENTS DE CARE MALI

- Orienter le prestataire sur la stratégie Cash For Work, le plan de travail et les modalités de mise en œuvre ;
- Identifier et informer le prestataire sur là où il doit charger les camions bennes (carrières);
- Fournir un plan de travail avec les horaires de service ;
- Informer le prestataire sur les principes et les modalités de mise en œuvre ;
- Fournir la main d'œuvre locale,
- Assurer la supervision et le suivi des activités en collaboration avec le Génie rural.

VII. DUREE DES TRAVAUX

La durée des travaux est de 60 jours calendaires.

VIII. CALENDRIER DU DEROULEMENT DES ACTIVITES

Les travaux d'exécution commenceront à partir de la date de signature de l'ordre de service de démarrage.

Chronogramme des interventions

Désignation/ étapes de mise en œuvre	Engins	Durée	Commentaire
Gerbage			
Nettoyage/ décapage			
Scarification			
Transport/ approvisionnement en argile			
Etalage et arrosage			
Compactage			
Nivellement			

Date de démarrage des travaux :..... jours

Date prévisionnelle de fin des travaux :jours

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignation	Unité	P.U EN CHIFFRES (F CFA)	P.U EN LETTRES
1	Nettoyage et décapage sur toute la longueur de la digue	Forfait		
2	Mise en place de remblais compactés y compris toutes suggestions.	m3		
	<i>total</i>			

CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
1	Nettoyage et décapage sur toute la longueur de la digue	Forfait	1		
2	Mise en place de remblais compactés y compris toutes suggestions.	m3	5 400		
	<i>total</i>				

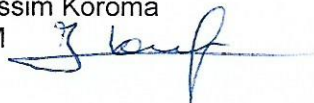
Fait à Sévaré, le 20 décembre 2019

Préparé par : Chaka Sidibé Spécialiste WASH
et
Robert Dembélé Chargé des infrastructures

Révisé par: Moussa Tolofoudié
Livelihood, Spécialiste changement climatique
& Résilience



Approuvé par : Kassim Koroma
PM



Imputation des charges : Les dépenses générées par ce présent TDR sont imputables au code
Suivant :

Business Unit	Fund Code	Project ID
MLI01	US35G	UFFPML0015